

AR Prefecture

006-210600441-20240125-25_01_2024_05-DE
Reçu le 07/02/2024
Publié le 07/02/2024

(Loi du 5 AVRIL 1884 - Art. 56)
Mairie de LA COLLE SUR LOUP

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la Commune de LA COLLE-SUR-LOUP

SEANCE DU 25 JANVIER 2024

Département
des Alpes Maritimes

Arrondissement de
GRASSE

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

N°25.01.2024.05

Objet de la délibération :

Demandes de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes dans le cadre des manifestations organisées par la

- Original.
- Expédition certifiée conforme à l'original.

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,

Date de la convocation :
18/01/2024

Certifié exécutoire compte tenu :

De la date de transmission et de réception en Préfecture :

07 FEV. 2024

De la date de publication :

07 FEV. 2024

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq Janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Rose de Mai, sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard MION, Maire.

PRÉSENTS :

M. MION - M. CIRIO - Mme CUBIZOLLES - M. BORIOSI - Mme MARINO - M. RODRIGUEZ- M. LEMESSIER - Mme BRISON - Mme PROPETTO - M. MORVAN - M. DORDONNAT - Mme POULAIN - Mme TOURIAN - Mme MOURTY - M. VAN DEN BULCKE - Mme VERONESE-NARDI - M. THEVENIAUD -- M. LEGRAND - M. VERGES - M. PETIT - M. DURANTE

PROCURATIONS :

Mme MUIA pouvoir à Mme BRISON
M. FORESTIER pouvoir à M CIRIO
M. BERNARD pouvoir à Mme MARINO
M. CASTET pouvoir à M DORDONNAT
Mme BILLOIS pouvoir à Mme CUBIZOLLES
Mme TEISSEIRE pouvoir à M RODRIGUEZ

ABSENTES :

Mme ROLLAND
Mme DOLAN

SECRETARE DE SEANCE : Madame MARINO

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur CIRIO**, Adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux, et à la qualité de vie, service technique qui expose :

L'animation du cœur de village est un des leviers permettant de renforcer l'attractivité et le dynamisme de la commune. C'est pourquoi la municipalité s'attache à organiser des évènements tout au long de l'année au travers le service municipal de l'évènementiel.

Certains évènements attirent de nombreux visiteurs et nécessitent la mise en place de dispositifs de sécurité et de secours adaptés pour répondre aux obligations légales et s'assurer du bon déroulement de chacune des manifestations dans un contexte de vigilance renforcé à risque attentat.

Le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes peut accompagner et soutenir les collectivités financièrement pour ce type de dispositif.

006-210600441-20240125-25_01_2024_05-DE

Reçu le 07/02/2024

Publié le 22/02/2024

Compte tenu du planning des manifestations organisées par la ville chaque année, la commune est éligible.

En effet, au printemps et en automne, respectivement le 24 mars (report le 31 mars si pluie) et le 6 octobre (report le 13 octobre si pluie) la commune organise deux vide-greniers de plus de 250 exposants dans les rues du village. Ils accueillent près de 4000 visiteurs chacun au plus fort de la journée.

Pour la sécurité des visiteurs, l'estimatif des dépenses est le suivant :

Estimatif dépenses Vide- Greniers	24.03.2024
Agent de sécurité	300 €
Poste de secours	700 €

Estimatif Dépenses Vide-Greniers	6.10.2024
Agent de sécurité	300 €
Poste de secours	700 €

En mai, La commune rend hommage à son passé horticole à travers sa manifestation « Autour de la Rose ».

Le temps d'une journée, près de 4000 visiteurs au plus fort de la journée assistent à des spectacles, des animations et expositions en lien avec la fleur et déambulent dans les rues parées de fleurs, à la rencontre des exposants du marché artisanal.

Pour la sécurité des visiteurs, l'estimatif des dépenses est le suivant :

Estimatif dépenses Autour de la Rose	19.05.2024
Agents de sécurité	600 €
Poste de secours	700 €

Pour le 21 juin, la commune organise la « Fête de la musique ». Au cœur du vieux village, entre 19h00 et 23h30 ce sont six scènes qui sont aménagées pour accueillir des groupes de musique composés d'amateurs et ou professionnels résidants du bassin collois.

Cette manifestation attire généralement près de 3 000 personnes au plus fort de la soirée.

Pour la sécurité des visiteurs, l'estimatif des dépenses est le suivant :

Estimatif dépenses Fête de la musique	21.06.2024
Agents de sécurité	600 €
Poste de secours	700 €

Pour la Fête Nationale du 14 juillet, la Commune organise cette manifestation au cœur du vieux village. Sera ainsi organisée une cérémonie au monument aux Morts de la place Eugène Sue, suivie par une animation dansante, et des spectacles.

006-210600441-20240125-25_01_2024_05-DE

Reçu le 07/02/2024

Publié le 07/02/2024

Près de 2 000 personnes sont attendues au plus fort de la soirée.

Pour la sécurité des visiteurs, l'estimatif des dépenses est le suivant :

Estimatif dépenses fête nationale 14 juillet	FRAIS ENGAGES
Agent de sécurité	300 €
Poste de secours	350 €

Le 27 Août a lieu la commémoration de la Libération de la Colle-sur-Loup. Cette manifestation s'articule autour de la commémoration, du défilé de voitures militaires d'époque et d'un bal dans les rues du village.

Près de 2 000 personnes seront attendues au plus fort de la journée.

Pour la sécurité des visiteurs, l'estimatif des dépenses est le suivant :

Estimatif Commémoration de La Libération de La Colle	27.08.2024
Agents de sécurité	300 €
Agent surveillance	300 €

En septembre, l'évènement La Colle Autrefois, propose aux visiteurs un retour dans le passé, au travers des spectacles, scénettes, expositions et animations.

Près de 3 000 personnes sont attendues au plus fort de la journée.

Pour la sécurité des visiteurs, l'estimatif des dépenses est le suivant :

Estimatif Dépenses La Colle Autrefois	15.09.2024
Agents de sécurité	600 €
Poste de secours	700 €

Enfin, durant les fêtes de fin d'année, la commune organise entre autres manifestations, le Noël des enfants dans l'enceinte du gymnase. Pendant quelques heures, petits et grands assistent à un spectacle vivant et reçoivent la visite du Père-Noël. Pour cet évènement près de 2 000 personnes sont attendues.

Pour la sécurité des visiteurs, l'estimatif des dépenses est le suivant :

Estimatif dépenses Noël des Enfants	15.12.2024
Agents de sécurité	600 €

Le coût prévisionnel à l'année est estimé dès lors à 7750 €.

Le Département peut accorder une subvention dont le montant forfaitaire a été fixé à 5 000 €.

Vu l'exposé ci-dessus ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à formuler toutes les demandes de subvention utiles auprès du Département des Alpes-Maritimes pour les prestations décrites ci-dessus.

006-210600441-20240125-25_01_2024_05-DE
Reçu le 07/02/2024
Publié le 07/02/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à formuler toutes les demandes de subvention utiles auprès du Département des Alpes-Maritimes pour les prestations décrites ci-dessus.

Ce à l'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- Ont pris part au vote : 27 (dont 6 par pouvoirs)
- Ont voté pour : 27
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

Ainsi délibéré à La Colle-sur-Loup les jours, mois et an susdits.
Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jean-Bernard MION

La secrétaire de séance
Catherine MARINO

Jean-Bernard Mion

Catherine Marino

